

Industrie : l'emploi exige un État stratège



Un temps vantée par les gouvernements, la désindustrialisation, par ses dégâts sur le tissu économique hexagonal, a contraint l'État à prendre des initiatives. La dernière en date étant la mise en place d'un pacte productif. Mais prendre l'habit ne fait pas le stratège et bien des emplois ont disparu de ce fait, payant les pots cassés d'une passivité, voire d'une incurie de l'État en matière d'industrie, alors même que *«l'industrie contribue à la création de la richesse de notre pays»*, comme l'a rappelé FO-Métaux le 21 juin 2019.

Industrie : l'emploi

La désindustrialisation inquiète. Elle fut pourtant un temps le critère d'une modernité presque arrogante quand fut proclamé le concept de «*l'entreprise sans usine*» en 2001, par le patron d'Alcatel, entreprise dont les usines fondirent effectivement. Des sites, il n'en resta plus qu'un quart, des salariés plus qu'un tiers et de l'entreprise plus grand-chose. L'industrie, pour l'Insee, ce sont les activités économiques qui combinent des facteurs de production (installations,

approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels destinés au marché. Aujourd'hui, selon le classement des cinquante premiers sites industriels de France, établi par le journal *L'Usine nouvelle*, la plus grosse usine de France est celle d'Airbus, à Toulouse, où FO est en position de leader depuis des années. Airbus a même été classée en 2018 l'entreprise la plus aimée des Français selon le magazine *Capital*, prenant la place de Dassault. Ce qui peut dénoter un certain attachement des Français envers leur industrie.

La désindustrialisation se traduit notamment par la perte d'emplois dans le secteur de l'industrie, dit secondaire, et par l'augmentation, notamment en termes de PIB, du secteur tertiaire, qui comprend commerce, transport, services marchands et non marchands. Ce n'est qu'en chiffres que le tertiaire profite de la baisse du secondaire. Les deux sont interdépendants, le tertiaire ne pouvant que subir les conséquences d'un secondaire moribond, à moins d'être un pays entièrement tourné vers le tourisme. En France, l'industrie

De Paris à Belfort, en passant par la Lorraine, FO sur tous les fronts

De 2009 à 2019, 1 723 usines auraient été fermées et seulement 6 % d'entre elles reprises, selon l'observatoire de l'emploi et de l'investissement Trendeo. Il est de plus en plus évident que ni le fait de trouver un repreneur, ni même le fait que celui-ci réalise des bénéfices ne garantit à 100 % la pérennité d'un site et de ses emplois... Alors qu'il avait promis la création d'un millier d'emplois en trois ans lors de sa reprise du pôle énergie d'Alstom en 2015, General Electric (GE) vient ainsi d'annoncer 1 044 suppressions en France dont plus des deux tiers à Belfort. Toujours de 2009 à 2019, l'industrie française aurait perdu (solde net) 89 307 emplois, selon une autre étude Trendeo. «*Avec d'un côté les dégâts de General Electric à Belfort et de l'autre PSA qui veut arrêter les moteurs thermiques, ce qui impacte l'usine de Sochaux dans le Doubs, c'est toute l'économie du Nord Franche-Comté qui va être impactée. Ici on a passé le cap de la désindustrialisation, on en est à la désertification!*», résume Sébastien Mercier, secrétaire

général de l'Union départementale (UD) FO du Territoire de Belfort. Celle-ci a donc appelé le 22 juin à la manifestation de soutien aux salariés de GE-Belfort. Cinq mille personnes y ont participé.

AUTOMOBILE : FO-MÉTAUX CRAINT UNE CASSE SOCIALE SANS PRÉCÉDENT

Le 23 mai dernier, la fédération FO de la Métallurgie a lancé un appel à la raison aux députés qui ont voté l'interdiction des moteurs thermiques en 2040, dans le cadre du projet de loi Mobilités, alertant sur la «*casse sociale sans précédent*» que cette décision pourrait entraîner dans le secteur automobile français dès 2021. Fin avril, c'est devant le siège social du groupe Nexans (ex-Alcatel-Câbles) à La Défense, près de Paris, que FO-Métaux et d'autres syndicats appelaient à manifester pour contester le projet de la direction de supprimer 939 emplois en Europe, dont 153 en France. Le 11 juin, les syndicats FO de huit usines lorraines, réunis à l'UD FO de

Moselle, ont adopté une «*motion de soutien mutuel pour la sauvegarde de l'industrie dans [leurs] luttes actuelles et futures*». Il s'agit des syndicats d'Arcelor Mittal Florange, Renault Sovab Batilly, British Steel Hayange, PSA Borny, PSA Tremery, Ascométal, General Electric Champigneulle/Ludres, Saint-Gobain Pont-à-Mousson et SAM Neuves-Maison. Des secteurs autres que la métallurgie sont concernés. En Haute-Loire, FO est mobilisée depuis des mois contre la fermeture de l'usine Copirel (fabricant de matelas, secteur de la chimie) de Mazeyrat d'Allier qui entraînerait le licenciement de 80 salariés. Dans les Yvelines, l'UD FO est aux côtés des salariés et du syndicat FO de l'entreprise Blizzard dont la direction vient d'annoncer un PSE portant sur un tiers des effectifs. Quelques exemples parmi une multitude d'autres... Car il y a les grandes entreprises, il y a celles dont toute la vie d'un bassin d'emploi dépend, celles encore dont les médias parlent beaucoup et il y a les autres.

Evelyne Salamero

exige un État stratège

© MARTA NASCIMENTO/REA



dite manufacturière (non extractive) représente encore un pilier de l'activité économique du pays, même si elle est tombée à 10,1% du PIB en 2017 et employait 2,8 millions de salariés au deuxième trimestre 2018, selon la DGE (Direction générale des entreprises). Comme dans nombre de pays occidentaux, à des degrés divers, le phénomène de la désindustrialisation s'est poursuivi en France. De l'avis de l'Insee, trois phénomènes structurels handicapent l'industrie française : la concurrence étrangère, l'externalisation par les entreprises manufacturières d'une partie de leurs activités vers les services, et la progression de la demande des ménages pour les services.

SECONDAIRE ET PERTES D'EMPLOIS

Engagée depuis les années 1970, la désindustrialisation a connu des pointes vers 1990 et 2000. Néanmoins, elle reste considérée comme synonyme de modernité jusqu'à la crise de 2007-2008. Après cette dernière, qui provoqua une nouvelle accentuation du phénomène, l'exécutif fut contraint de prendre un certain nombre d'initiatives. Parmi elles figurent les états généraux de l'industrie, les investissements

d'avenir, la BPI (Banque publique d'investissement), le CICE, et une Conférence nationale de l'industrie, devenu aujourd'hui Conseil national de l'industrie (CNI), ambitionnant d'être « l'un des principaux outils de la reconquête industrielle en France ». « FO y joue un rôle essentiel, participant activement à l'ensemble des comités stratégiques de filière et aux groupes de travail, agissant en tant qu'expert et force de proposition pour muscler un secteur créateur de richesses et d'emplois dans notre pays. Elle agit également au sein du CESE, dont elle a soutenu les différents avis sur la question industrielle », indique Éric Keller, secrétaire fédéral de FO-Métaux.

Malgré les quelques brefs signaux au vert dans l'économie hexagonale en 2018, « à regarder les récentes annonces qui font la "une" des médias en ce printemps 2019 à propos de General Electric, Whirlpool ou encore Ascoval, il est bien difficile de croire que notre industrie serait enfin tirée d'affaire et qu'un nouvel avenir serait tracé pour tous les salariés qui, jour après jour, espèrent ne pas subir un plan social, voire la fermeture de leur entreprise », alerte Éric Keller.

À l'occasion de la déconfiture, au printemps, dans la Sarthe, de l'entreprise

Arjowiggins, où une nationalisation a été demandée par pétition, on a pu s'étonner de la passivité de l'État, pourtant actionnaire référent de la maison mère d'Arjowiggins, Sequana, via la BPI.

L'ÉTAT, QUEL STRATÈGE ?

Ce qui amène à poser la question de « l'État stratège ». En 2014, le vice-président du Conseil d'État, Jean-Marc Sauvé, considérait que : « À un État interventionniste, s'est substitué un État stratège et pilote, soucieux de faire participer les citoyens à l'élaboration des décisions administratives, sans pour autant se déposséder de ses compétences ni de ses prérogatives. » Mais différentes conceptions existent. Certains voient « un État réduit, qui cherchera à compenser, par l'intelligence de ses calculs, la faiblesse de ses moyens ? », un État architecte et/ou sauveur. Sans verser dans le dirigisme, un minimum d'anticipation s'impose pour éviter que ce soit les emplois qui paient les pots cassés et que les aides publiques, versées sans grandes contraintes et contreparties, ne servent qu'à nourrir des multinationales ou des fonds sans autre but qu'un profit rapide et maximal. Au final, dans ces deux cas, ce sont les contribuables qui paient la note. Pour Éric Keller, « la base industrielle dont nous disposons encore aujourd'hui doit être protégée et soutenue par la puissance publique. Au lieu de cela, l'État a assisté ces dernières années, avec une passivité complice, à trop de gâchis industriel sur des secteurs des plus stratégiques. Ainsi de la session d'Areva T&D à Alstom et Schneider, qui s'est traduite in fine par des délocalisations de production. Et que dire du rachat d'Alstom Power par GE avec son cortège de suppressions d'emplois ? ». À se demander si l'action de l'État ne relève pas plus de la tactique que de la stratégie...

Michel Pourcelot

Pour FO, «éteindre les incendies» ne suffit pas



© UJF FO 90

FO dans la manifestation du 22 juin à Belfort, en soutien aux salariés de l'usine General Electric qui va perdre 792 emplois.

«**L**a finalité c'est l'emploi et que l'industrie reste debout. Il ne faut pas attendre d'être dans le mur pour tenter d'agir», insiste Lionel Bellotti pour FO-Métaux. Concrètement le rôle des pouvoirs publics, et en premier lieu de l'État, est essentiel dans la défense et le développement du tissu industriel en France. Or, dans son livre blanc (acte IV-2017) intitulé «Pour la défense de l'industrie sur notre territoire», FO-Métaux pointe la «politique d'austérité» qui n'a pas vraiment soutenu l'industrie dans la période de crise, en 2009. Si la situation de l'industrie s'est un peu améliorée depuis ce n'est donc pas grâce aux gouvernements, même si ces derniers ont à leur actif – grâce à la pression syndicale, de FO notamment – un certain nombre d'actions. «Les entreprises et les organisations syndicales ne peuvent agir seules, l'État doit assumer son rôle de stratège», rappelle Lionel Bellotti. Depuis des années FO a posé ses revendications, certaines ont été entendues. La Banque publique d'investissement

(BPI France) a ainsi été créée par la loi du 31 décembre 2012. Elle apporte des services aux entreprises, tels des prêts, des garanties bancaires...

«DES RÉPONSES CONTRE-PRODUCTIVES»

Les actions de BPI France (au capital détenu par l'État et la Caisse des dépôts) représentaient 41 milliards d'euros en 2017, contre 24,4 en 2014. FO a été entendue aussi sur sa demande de relance d'un équivalent du Commissariat général au plan (1946-2006). Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (qui a remplacé le centre d'analyse stratégique) a été créé en avril 2013 et intégré à France Stratégie (rattachée au Premier ministre), organisme apportant son expertise, entre autres pour l'évaluation des politiques publiques.

Par ailleurs, la CNI (Conférence nationale de l'industrie, transformée en Conseil national de l'industrie en 2017) a été pérennisée et ses comités stratégiques de filières (18 à structure

tripartite) ont été développés. Dans son dernier rapport annuel, le CNI préconise que soient «menées systématiquement des évaluations des politiques publiques et des dispositifs mis en place», afin de juger si cela a «bien un effet positif sur l'activité industrielle, l'emploi, l'investissement et la recherche en France»... C'est bien là que le bât blesse. L'octroi d'aides publiques aux entreprises (140 milliards d'euros par an) n'est pas soumis à contreparties. Or, souligne FO, «il faut que les pouvoirs publics conditionnent ces aides, notamment le CIR, au maintien des centres de décision, de l'emploi et des technologies sur notre territoire, voire à la non-fermeture des entreprises». Le CIR, le Crédit impôt recherche, affiche ainsi autour de 5 milliards d'euros de manque à gagner par an pour l'État. Le coût de la mesure a triplé entre 2007 et 2015 pour un résultat en demi-teinte. Le crédit d'impôt pour l'emploi et la compétitivité (CICE, lancé en 2013) et son efficacité minime sur l'emploi alimente aussi les critiques. Ce CICE (transformé depuis le 1^{er} janvier 2019 en allègement de cotisations) pèsera cette année 40 milliards sur les comptes publics. Ce cadeau fiscal a profité à des milliers d'entreprises dont certaines lancent des plans sociaux tout en affichant des bénéfices. «Des réponses comme le CICE n'ont pas seulement été inefficaces, elles ont été contre-productives et ont abouti à un véritable gaspillage d'argent public que les secteurs industriels auraient pu utiliser pour investir et se développer si une politique industrielle digne de ce nom avait réellement existé», déplore FO-Métaux, regrettant que «l'intervention de l'État se résume trop souvent à éteindre les incendies, mettant en évidence l'absence de vision industrielle des décideurs politiques».

Valérie Forgeront



AFFICHE